



# UNION FEDERALE CGT DIRM NAMO

Sous l'égide du collectif Mer CGT et de la Fédération Nationale  
de l'Équipement et de l'Environnement

---

## Déclaration préliminaire des représentants CGT au CLHS DIRM NAMO du 20 septembre 2011

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CLHS,

La constitution de la DIRM NAMO, par fusion des DRAM Bretagne et Pays de la Loire et par l'intégration des services en charge des Phares et balises et des centres POLMAR, comptabilisant un effectif total aujourd'hui d'environ 500 personnes réparties sur 20 sites, a entraîné une réorganisation des services en augmentant la charge de travail des personnels, notamment des administratifs.

La CGT n'a cessé de dénoncer la restructuration autoritaire et brutale des services des DIRM intervenue dans le cadre de la RGPP.

Très clairement pour la CGT, l'administration, si elle doit en permanence évoluer pour répondre aux besoins de la société et aux attentes des citoyens, ne peut se réformer en dehors d'un dialogue social avec les organisations syndicales qui ont des propositions à faire et doivent être entendues.

Tous ces coups de rabots dans le secteur MER répondent à la logique de la RGPP et à sa logique de suppression de postes d'emplois et surtout des missions fondamentales que doit assumer l'Etat;

Comment, dans ces conditions de travail dégradées, assurer les missions et la « continuité » du service public ?

**Les personnels ont leur mot à dire, car c'est bien sur l'organisation des services en pleine mutation, avec des réductions drastiques de budgets et des emplois publics, que la situation des conditions de travail dans les services se dégradent, et cela devient inquiétant pour les agents.**

**Vous ne pouvez continuer, à marche forcée, de contraindre les agents à travailler dans de telles conditions qui engendrent beaucoup de stress, et de surcroît une dégradation de leur état de santé.**

**Comme nous vous l'avons rappelé mercredi dernier, il est de votre responsabilité de mettre tout en œuvre pour que cette situation infernale et préoccupante cesse.**

Je vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du C.LHS.  
de votre attention.